

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Que le conseil de cette municipalité, à une séance ordinaire tenue le 4 février 2025, au lieu habituel des séances, a adopté les projets de règlements suivants :

- **Numéro 734-2025** : Règlement modifiant le règlement #387-2007 relatif au plan d'urbanisme afin d'y intégrer un programme particulier d'urbanisme pour le secteur du noyau villageois ;
- **Numéro 735-2024** : Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 25^e jour du mois de février 2025 à compter de 18h00 au bureau municipal, soit, au 6414 rue Principale, à Sainte-Croix, en conformité aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de leurs adoptions et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Une copie de ces projets de règlements sont disponibles au bureau municipal de la municipalité de Sainte-Croix, pour consultation, sur les heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière ce septième jour du mois de février en l'an deux mille vingt-cinq.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé aux endroits désignés par le conseil, en plus d'une publication sur le site internet de la Municipalité, soit, au saintecroix.ca, ainsi que dans le journal municipal, le 7 février 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce septième jour du mois de février en l'an deux mille vingt-cinq.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier